

GUIDE PEDAGOGIQUE DES EVALUATIONS DFASM₂

2^e cycle des études médicales –
Diplôme de Formation Approfondie en
Sciences Médicales 2^{ème} année

Année universitaire 2026 / 2027



Ce document ne remplace pas les M₃C qui sont validées en CFVU (Commission de Formation et de la Vie Universitaire), ni le règlement des études de l'Université. Il représente un document de support pour les enseignants, les étudiants et les gestionnaires de scolarité afin de partager les informations concernant l'organisation des enseignements et évaluations en DFASM₂.

Table des matières

01. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS	3
01.1 Les enseignements théoriques	3
01.2 Les enseignements optionnels	3
02. MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES	5
02.1 Modalités et périodicités	5
02.2 Organisation des épreuves	5
02.2.1 Examens du Semestre 9	5
02.2.2 Examens du Semestre 10	9
02.2.3 Le Certificat de Compétences Cliniques	15
02.2.4 Les UE optionnelles	16
02.3 Validation des stages	17
02.4 Admission en DFASM ₃	18
02.4.1 Admission à l'issue de la 1 ^{ère} session	18
02.4.2 Les règles de compensation	18
02.4.3 2 ^e session	18
02.4.4 Admission et conditions de redoublement	18
02.5 Sujets d'examens mis en annales	19
02.6 Prise en charge des étudiants en situation de handicap	19
02.7 Aménagement des études et contrats pédagogiques	19
02.8 Situation sanitaire	20
ANNEXES : DESCRIPTIFS DES POINTS PARCOURS ET DES ENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES	21
La LCA (Lecture Critique d'Article)	21
Les conférences	22
Les descriptifs des ED	25
Le portfolio	29
Les UE optionnelles	31
Les cadets de santé	34

01. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements de la 2^{ème} année du DFASM pour l'année universitaire 2026-2027 sont organisés comme suit :

01.1 Les enseignements théoriques

Ces enseignements sont organisés sur deux semestres sous forme d'Unités d'enseignement (UE).

UE DU SEMESTRE 9

- Gynécologie-Obstétrique
- Psychiatrie/Pédopsychiatrie/Addictologie
- Pédiatrie
- Neurologie-Neurochirurgie
- Handicap/MPR – Soins palliatifs
- Gériatrie – Vieillesse

UE DU SEMESTRE 10

- Immunologie - Médecine interne
- Cancérologie – Hématologie
- Néphrologie
- Le bon usage du médicament et des thérapeutiques non médicamenteuses
- Urgences
- Radiologie
- Médecine Générale
- Anesthésie Réanimation
- UE Transversale

01.2 Les enseignements optionnels

Au cours du DFASM tout étudiant doit valider en plus des enseignements théoriques et hospitaliers, des enseignements optionnels **représentant un volume cumulé équivalent à 12 ECTS**. Au-delà de 12 ECTS, les enseignements optionnels supplémentaires pourront être valorisés dans le cadre des points parcours (cf. Présentation Point parcours accessible sur Moodle).

Les UE déjà utilisées pour valider les enseignements optionnels du DFASM ne peuvent en aucun cas être reprises pour valider les enseignements optionnels du DFASM.

1. UE optionnelles

DFASM₂ :

- **Raisonnement clinique – Tutorat d'Entraide des Carabins Toulousains** (équivalent à 3 ECTS), DFASM₁ et DFASM₂
- **Initiation à la santé sexuelle** DFASM₁ et DFASM₂ (équivalent à 3 ECTS),

- **LCA Vaccinologie / Anglais : Critique, Communication et Recherche**, DFASM₂ (équivalent à 3 ECTS),

DFASM₃ :

- **Anglais perfectionnement - consultation** : 2^{ème} niveau DFASM₃ (équivalent à 3 ECTS),
- **Maladies rares** DFASM₃ (équivalent à 3 ECTS),
- **Travail au bloc opératoire** DFASM₃ (équivalent à 3 ECTS),
- **Abord du patient en psychiatrie/addictologie** DFASM₃ (équivalent à 3 ECTS),
- **Humanités médicales** DFASM₃ (équivalent à 3 ECTS),
- **Travail en équipe** DFASM₃ (équivalent à 3 ECTS),
- **Préparation ECOS : Stratégie diagnostique et de prise en charge** DFASM₃ (équivalent à 3 ECTS),
- **Prise en charge globale du patient et parcours de soins** DFASM₃ (équivalent à 3 ECTS),
- **Initiation à la santé sexuelle** DFASM₃ (équivalent à 3 ECTS),
- **LCA Vaccinologie / Anglais : Critique, Communication et Recherche** (équivalent à 3 ECTS),
- **Initiation à la langue des signes orientée santé** (équivalent à 3 ECTS),
- **NEJES : Nouveaux Enjeux Juridiques et Ethiques en Santé** (équivalent à 3 ECTS),
- **Patient Aidant Formateur : se sensibiliser au handicap** (équivalent à 3 ECTS),
- **PIAAPH : Programme Interdisciplinaire pour l'Amélioration de la prise en charge de l'Agitation chez les Personnes en situation de Handicap** (équivalent à 3 ECTS),
- **Stage optionnel** (sans ECTS, ni Point parcours)

2. Les Masters valident des ECTS optionnels selon les modalités suivantes :

- 1 UE de Master 1 valide 6 ECTS
- 2 UE de Master 1 valident 9 ECTS
- 1 UE + 1 stage d'1 mois valident 9 ECTS

3. Double parcours « Ecole de l'INSERM » : Les étudiants intégrés dans ce parcours valideront 4 ECTS au titre de leurs 2 semaines de formation.

4. L'UE Sport : (3 ECTS) Cette UE est délivrée par le SUAPS de l'UPS. L'inscription à l'UE est réalisée exclusivement auprès du pôle Sport. 1 examen en fin d'année et/ou contrôle continu, en fonction du support d'APSA (Activité physique sportive et artistique). Une seule activité choisie sur l'année. **Possibilité de prendre cette UE une seule fois par cycle.**

NB :

Toutes les informations concernant les enseignements hospitaliers et l'UE Compétences Cliniques sont détaillées dans le guide des stages du 2nd cycle des sciences médicales. Toutes les informations concernant les points parcours sont détaillés dans la présentation des Points Parcours. Les 2 documents sont accessibles via l'espace Moodle suivant : <https://moodle.utoulouse.fr/course/view.php?id=2921>

02. MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

02.1 Modalités et périodicités

Deux sessions d'examen sont organisées dans l'année.

Format : Les examens terminaux se déroulent sur tablette à l'exception de quelques UE qui se déroulent sous format papier, à la fin de chaque semestre d'enseignement.

Nombre d'ECTS : Le nombre d'ECTS est défini en fonction du volume horaire d'enseignement (hors travail personnel) :

- Jusqu'à 16h : 1 ECTS
- Jusqu'à 25h : 2 ECTS
- Au-delà de 25h : 3 ECTS

Les unités d'enseignements sont notées sur 100 avec la répartition suivante :

- 40 points mini DP
- 20 points KFP
- 40 points SQI

Calcul de la note finale : Un coefficient sera appliqué pour le calcul de la note finale en fonction du nombre d'ECTS.

02.2 Organisation des épreuves

02.2.1 Examens du Semestre 9

Gynécologie – Obstétrique (21h)

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr TREMOLLIÈRES, Pr VAYSSIERE – Dr GOSSET - 2 ECTS		
Contrôle Terminal		
2 mini Dossiers Progressifs	45 min	40
1 KFP		20
Séquence de 10 Questions Isolées (dont 4 QRM, 2 QRP, 2QRU, 2QROC)		40
		Total /100
1 ^{ère} session : Janvier		
2 ^{ème} session : Juillet		

Au moins 60% des éléments docimologiques doivent être de rang A. La note concernant le rang A sera communiquée de manière informative aux étudiants sur le relevé de note. Pas de rang C. Un mini DP contient 5 à 8 questions. Il peut être remplacé par deux mini-DP de 3 ou 4 questions. Un KFP contient 3 questions dont au moins 1 QROC et un QRM menu déroulant. Un QRP est un QRM dont il est mentionné le nombre de réponses attendues.

Les QROC, les QRU et les QRP évaluent les connaissances de rang A, les QRM évaluent les connaissances de rang B.

Psychiatrie - Pédopsychiatrie – Addictologie (22h)

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr ARBUS, Pr FRANCHITTO, Pr RAYNAUD, Pr REVET, Pr YRONDI – 2 ECTS		
Contrôle Terminal		
2 mini Dossiers Progressifs	45 min	40
1 KFP		20
Séquence de 10 Questions Isolées (4 QRM, 2 QRP, 2QRU, 2QROC)		40
		Total /100
1 ^{ère} session : Janvier		
2 ^{ème} session : Juillet		

Au moins 60% des éléments docimologiques doivent être de rang A. La note concernant le rang A sera communiquée de manière informative aux étudiants sur le relevé de note. Pas de rang C. Un mini DP contient 5 à 8 questions. Il peut être remplacé par deux mini DP de 3 ou 4 questions. Un KFP contient 3 questions dont au moins 1 QROC et un QRM menu déroulant. Un QRP est un QRM dont il est mentionné le nombre de réponses attendues.

Les QROC, les QRU et les QRP évaluent les connaissances de rang A, les QRM évaluent les connaissances de rang B.

Pédiatrie (29h)

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr EDOUARD, Dr BREHIN 2 ECTS		
Contrôle Terminal		
2 mini Dossiers Progressifs	45 min	40
1 KFP		20
Séquence de 10 Questions Isolées (4 QRM, 2QRP, 2QRU, 2QROC)		40
		Total /100
1 ^{ère} session : Janvier		
2 ^{ème} session : Juillet		

Au moins 60% des éléments docimologiques doivent être de rang A. La note concernant le rang A sera communiquée de manière informative aux étudiants sur le relevé de note. Pas de rang C. Un mini DP contient 5 à 8 questions. Il peut être remplacé par deux mini DP de 3 ou 4 questions. Un KFP contient 3 questions dont au moins 1 QROC et un QRM menu déroulant. Un QRP est un QRM dont il est mentionné le nombre de réponses attendues.

Les QROC, les QRU et les QRP évaluent les connaissances de rang A, les QRM évaluent les connaissances de rang B.

Neurologie/Neurochirurgie (27h)

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr OLIVOT, Pr RAPOSO, Pr ROUX, Pr SOL – 3 ECTS		
Contrôle Terminal		
3 mini Dossiers Progressifs	1h15	40
2 KFP		20
Séquence de 15 Questions Isolées (6QRM, 3QRP,3QRU, 3QROC)		40
		Total /100
1 ^{ère} session : Janvier		
2 ^{ème} session : Juillet		

Au moins 60% des éléments docimologiques doivent être de rang A. La note concernant le rang A sera communiquée de manière informative aux étudiants sur le relevé de note. Pas de rang C. Un mini DP contient 5 à 8 questions. Il peut être remplacé par deux mini DP de 3 ou 4 questions. Un KFP contient 3 questions dont au moins 1 QROC et un QRM menu déroulant. Un QRP est un QRM dont il est mentionné le nombre de réponses attendues.

Les QROC, les QRU et les QRP évaluent les connaissances de rang A, les QRM évaluent les connaissances de rang B.

MPR - Médecine Physique et de Réadaptation (12h)

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr DE BOISSEZON, Pr MARQUE – 1 ECTS		
Contrôle Terminal		
1 mini Dossier Progressif	30 min	40
1 KFP		20
Séquence de 5 Questions Isolées (2QRM, 1QRP, 1QRU, 1QROC)		40
		Total /100
1 ^{ère} session : Janvier		
2 ^{ème} session : Juillet		

Au moins 60% des éléments docimologiques doivent être de rang A. La note concernant le rang A sera communiquée de manière informative aux étudiants sur le relevé de note. Pas de rang C. Un mini DP contient 5 à 8 questions. Il peut être remplacé par deux mini-DP de 3 ou 4 questions. Un KFP contient 3 questions dont au moins 1 QROC et un QRM menu déroulant. Un QRP est un QRM dont il est mentionné le nombre de réponses attendues.

Les QROC, les QRU et les QRP évaluent les connaissances de rang A, les QRM évaluent les connaissances de rang B.

Soins palliatifs (12h)

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr SAFFON – 1 ECTS		
Contrôle Terminal		
1 mini Dossier Progressif		40
1 KFP	30 min	20
Séquence de 5 Questions Isolées (2QRM, 1QRP, 1QRU, 1QROC)		40
1 ^{ère} session : Janvier		
2 ^{ème} session : Juillet		
		Total /100

Au moins 60% des éléments docimologiques doivent être de rang A. La note concernant le rang A sera communiquée de manière informative aux étudiants sur le relevé de note. Pas de rang C. Un mini DP contient 5 à 8 questions. Il peut être remplacé par deux mini-DP de 3 ou 4 questions. Un KFP contient 3 questions dont au moins 1 QROC et un QRM menu déroulant. Un QRP est un QRM dont il est mentionné le nombre de réponses attendues.

Les QROC, les QRU et les QRP évaluent les connaissances de rang A, les QRM évaluent les connaissances de rang B.

Gériatrie – Vieillesse (9h)

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr SOTO-MARTIN – Pr DELRIEU - 1 ECTS		
Contrôle Terminal		
1 mini Dossier Progressif	30 min	40
1 KFP		20
Séquence de 5 Questions Isolées (dont 2 QRM, 1 QRP, 1 QRU, 1 QROC)		40
1 ^{ère} session : Janvier		
2 ^{ème} session : Juillet		
		Total /100

Au moins 60% des éléments docimologiques doivent être de rang A. La note concernant le rang A sera communiquée de manière informative aux étudiants sur le relevé de note. Pas de rang C. Un mini DP contient 5 à 8 questions. Il peut être remplacé par deux mini-DP de 3 ou 4 questions. Un KFP contient 3 questions dont au moins 1 QROC et un QRM menu déroulant. Un QRP est un QRM dont il est mentionné le nombre de réponses attendues.

Les QROC, les QRU et les QRP évaluent les connaissances de rang A, les QRM évaluent les connaissances de rang B.

02.2.2 Examens du Semestre 10

Immunologie/ Médecine interne (16h)

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr ALRIC, Pr PUGNET, Pr SAILLER, Pr MOULIS – 1 ECTS		
Contrôle Terminal		
2 mini Dossiers Progressifs	45 min	40
1 KFP		20
Séquence Libre de 10 Questions Isolées (dont 4 QRM, 2 QRP, 2 QRU, 2 QROC)		40
		Total 100
1 ^{ère} session : Mai/juin		
2 ^{ème} session : Juillet		

Au moins 60% des éléments docimologiques doivent être de rang A. La note concernant le rang A sera communiquée de manière informative aux étudiants sur le relevé de note. Pas de rang C. Un mini DP contient 5 à 8 questions. Il peut être remplacé par deux mini-DP de 3 ou 4 questions. Un KFP contient 3 questions dont au moins 1 QROC et un QRM menu déroulant. Un QRP est un QRM dont il est mentionné le nombre de réponses attendues.

Les QROC, les QRU et les QRP évaluent les connaissances de rang A, les QRM évaluent les connaissances de rang B.

Cancérologie, Hématologie (25h)

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr DALENC, Pr PERROT, Pr VAYSSE, Pr YSEBAERT– 2 ECTS		
Contrôle Terminal		
3 mini Dossiers Progressifs	1h15	40
2 KFP		20
Séquence de 15 Questions Isolées (dont 6 QRM, 3QRP, 3 QRU, 3 QROC)		40
		Total /100
1 ^{ère} session : Mai/juin		
2 ^{ème} session : Juillet		

Au moins 60% des éléments docimologiques doivent être de rang A. La note concernant le rang A sera communiquée de manière informative aux étudiants sur le relevé de note. Pas de rang C. Un mini DP contient 5 à 8 questions. Il peut être remplacé par deux mini-DP de 3 ou 4 questions. Un KFP contient 3 questions dont au moins 1 QROC et un QRM menu déroulant. Un QRP est un QRM dont il est mentionné le nombre de réponses attendues.

Les QROC, les QRU et les QRP évaluent les connaissances de rang A, les QRM évaluent les connaissances de rang B.

Néphrologie (15h)

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr CHAUVEAU, Pr KAMAR, Dr BELLIERE – 1 ECTS		
Contrôle Terminal		
2 mini Dossiers Progressifs	45 min	40
1 KFP		20
Séquence de 10 Questions Isolées (dont 4 QRM, 2 QRP, 2 QRU, 2 QROC)		40
1 ^{ère} session : Mai/juin		Total /100
2 ^{ème} session : Juillet		

Au moins 60% des éléments docimologiques doivent être de rang A. La note concernant le rang A sera communiquée de manière informative aux étudiants sur le relevé de note. Pas de rang C. Un mini DP contient 5 à 8 questions. Il peut être remplacé par deux mini-DP de 3 ou 4 questions. Un KFP contient 3 questions dont au moins 1 QROC et un QRM menu déroulant. Un QRP est un QRM dont il est mentionné le nombre de réponses attendues.

Les QROC, les QRU et les QRP évaluent les connaissances de rang A, les QRM évaluent les connaissances de rang B.

Le bon usage du médicament et des thérapeutiques non médicamenteuses (25h)

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr DULY-BOUHANICK – Pr DESPAS - Dr MONTASTRUC		
2 ECTS		
Contrôle Terminal	1h	20
3 mini Dossiers Progressifs de thérapeutique		10
1 KFP		20
Séquence de 15 Questions Isolées de pharmacologie (6 QRM, 3 QRP, 3 QRU, 3 QROC)	1h30	50
LCA (questions sur article)		Total /100
1 ^{ère} session : Mai/juin		
2 ^{ème} session : Juillet		

Au moins 60% des éléments docimologiques doivent être de rang A (**sauf pour la LCA**). La note concernant le rang A sera communiquée de manière informative aux étudiants sur le relevé de note. Pas de rang C

Un mini DP contient 5 à 8 questions. Il peut être remplacé par deux mini-DP de 3 ou 4 questions. Un KFP contient 3 questions dont au moins 1 QROC et un QRM menu déroulant. Un QRP est un QRM dont il est mentionné le nombre de réponses attendues.

Les QROC, les QRU et les QRP évaluent les connaissances de rang A, les QRM évaluent les connaissances de rang B.

Urgences (16h)

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr CHARPENTIER – 1 ECTS Contrôle Terminal 1 mini Dossier Progressif 1 KFP Séquence de 5 Questions Isolées (dont 2 QRM, 1QRP, 1 QRU, 1 QROC) 1 ^{ère} session : Mai/juin 2 ^{ème} session : Juillet	30 min	40 20 40 Total /100

Au moins 60% des éléments docimologiques doivent être de rang A. La note concernant le rang A sera communiquée de manière informative aux étudiants sur le relevé de note. Pas de rang C. Un mini DP contient 5 à 8 questions. Il peut être remplacé par deux mini-DP de 3 ou 4 questions. Un KFP contient 3 questions dont au moins 1 QROC et un QRM menu déroulant. Un QRP est un QRM dont il est mentionné le nombre de réponses attendues.

Les QROC, les QRU et les QRP évaluent les connaissances de rang A, les QRM évaluent les connaissances de rang B.

Radiologie (9h)

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr FARUCH-BILFELD – 1 ECTS Contrôle Terminal 1 mini Dossier Progressif 1 KFP Séquence de 5 Questions Isolées (dont 2 QRM, 1 QRP, 1 QRU, 1 QROC) 1 ^{ère} session : Mai/juin 2 ^{ème} session : Juillet	30 min	40 20 40 Total /100

Au moins 60% des éléments docimologiques doivent être de rang A. La note concernant le rang A sera communiquée de manière informative aux étudiants sur le relevé de note. Pas de rang C. Un mini DP contient 5 à 8 questions. Il peut être remplacé par deux mini-DP de 3 ou 4 questions. Un KFP contient 3 questions dont au moins 1 QROC et un QRM menu déroulant. Un QRP est un QRM dont il est mentionné le nombre de réponses attendues.

Les QROC, les QRU et les QRP évaluent les connaissances de rang A, les QRM évaluent les connaissances de rang B.

Médecine Générale (16h)

Les enseignements de MG sont intégrés dans les enseignements des autres disciplines de DFASM1 et DFASM2. Un module spécifique a lieu en DFASM2. Les évaluations portent sur tous les enseignements.

Nature des épreuves	Durée	Notation
Dr ESCOURROU - 1 ECTS		
Contrôle Terminal		
2 mini Dossiers Progressifs	45 min	40
1 KFP		20
Séquence de 10 Questions Isolées (dont 4 QRM, 2 QRP, 2 QRU, 2 QROC)		40
		Total /100
1 ^{ère} session : Mai/juin		
2 ^{ème} session : Juillet		

Au moins 60% des éléments docimologiques doivent être de rang A. La note concernant le rang A sera communiquée de manière informative aux étudiants sur le relevé de note. Pas de rang C. Un mini DP contient 5 à 8 questions. Il peut être remplacé par deux mini-DP de 3 ou 4 questions. Un KFP contient 3 questions dont au moins 1 QROC et un QRM menu déroulant. Un QRP est un QRM dont il est mentionné le nombre de réponses attendues.

Les QROC, les QRU et les QRP évaluent les connaissances de rang A, les QRM évaluent les connaissances de rang B.

Anesthésie - Réanimation (8h)

Nature des épreuves	Durée	Notation
Dr Fanny VARDON – Pr PEY – 1 ECTS		
Contrôle Terminal		
1 mini Dossier Progressif	30 min	40
1 KFP		20
Séquence de 5 Questions Isolées (dont 2 QRM, 1 QRP, 1 QRU, 1 QROC)		40
		Total /100
1 ^{ère} session : mai		
2 ^{ème} session : Juillet		

Au moins 60% des éléments docimologiques doivent être de rang A. La note concernant le rang A sera communiquée de manière informative aux étudiants sur le relevé de note. Pas de rang C. Un mini DP contient 5 à 8 questions. Il peut être remplacé par deux mini-DP de 3 ou 4 questions. Un KFP contient 3 questions dont au moins 1 QROC et un QRM menu déroulant. Un QRP est un QRM dont il est mentionné le nombre de réponses attendues.

Les QROC, les QRU et les QRP évaluent les connaissances de rang A, les QRM évaluent les connaissances de rang B.

UE Transversale (6h + 6h TCS)

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr PUGNET, Pr SAILLER, Pr MOULIS - 1 ECTS Contrôle Terminal 2 mini Dossiers Progressifs 1 KFP 1 Dossier Libre de 10 Questions (dont 4 QRM, 2 QRP, 2 QRU, 2 QROC) 1 ^{ère} session : Mai/juin 2 ^{ème} session : Juillet	1h15	40 20 40 Total /100

Au moins 60% des éléments docimologiques doivent être de rang A. La note concernant le rang A sera communiquée de manière informative aux étudiants sur le relevé de note. Pas de rang C. Un mini DP contient 5 à 8 questions. Il peut être remplacé par deux mini-DP de 3 ou 4 questions. Un KFP contient 3 questions dont au moins 1 QROC et un QRM menu déroulant. Un QRP est un QRM dont il est mentionné le nombre de réponses attendues.

Les QROC, les QRU et les QRP évaluent les connaissances de rang A, les QRM évaluent les connaissances de rang B.

ED Compétences Cliniques							
ED CC	Type d'ED	Resp Péda	Organisation	Durée ED	Modalité d'évaluation	Notation	Note Finale
ED 1	Annonces en cancérologie	Pr Laprie Pr Dalenc Pr Perrot Dr Bertoli S Laran Participation patients/aidants formateurs	E-learning 3h (travail personnel estimé : 6h) Annonces en cancérologie	1h30	Présence VA/IV	/7,5	CC 1 20%
ED 2	Annonces en gériatrie et dommages aux soins	Pr Soto-Martin Pr Gardette Pr Rouge-Bugat Pr Dupouy S Laran Participation patients/aidants formateurs	Préparation à la station domaine Annonce	2h		/7,5	
ED 3	Apprentissage examen et gestes médicaux	Pr Vaysse Pr Chantalat	Préparation à la station domaine Procédure	2h		/5	
						Note /20	
	Evaluation geste Grille type ECOS				Note	/20	CC 2 30%
Stage	Evaluation supervisée en stage Grille + oral sur un cas clinique vécu	Pr Charpentier Pr Degboe Pr Montastier Pr Oustric Pr Sailler Dr Chicoulaa Tuteur de stage	<u>Si la grille d'évaluation supervisée de stage n'est pas rendue dans les délais impartis, le 3^e stage sera invalidé.</u> <u>En cas de non rendu de la grille de stage ou de non validation des ED, l'étudiant devra rattraper deux semaines de stage sur le terrain du 3^eme stage.</u> La grille doit être rendue complétée,	10-20 min	Note	/20	CT 50%

			signée, tamponnée par le tuteur et transmise à la scolarité afin que le stage soit validé.				
2 ^e session			Evaluation supervisée par grilles standardisées type ECOS			/100	

ECOS DFASM₂

ECOS Référents DFASM₂ Pr Jill Corre Pr Emilie Montastier Dr Sarah Bertoli	5 stations d'ECOS correspondant aux 11 domaines évalués par les ECOS (cf. la partie Le certificat de compétences cliniques)	Grilles standardisées Contrôle continu	40 à 50 minutes	Total ECOS /100 constituera 30% de la note finale des ECOS
---	---	--	--------------------	---

02.2.3 Le Certificat de Compétences Cliniques

La validation du Certificat de Compétences Cliniques repose sur :

- Une épreuve de mise en situation clinique qui sera organisée sous la forme d'un **examen clinique objectif et structuré (ECOS)** organisé chaque année, un en DFASM₁ (CC), un en DFASM₂ (CC) et un en DFASM₃ (CT)
- La validation de l'enseignement « Compétences Cliniques » comportant des ED et des séminaires différents selon les années (Soins palliatifs en DFASM₁, Pertinence des soins et éthique en DFASM₃).

L'ECOS comportera 5 stations en DFASM₁ et en DFASM₂. Chaque station aura une durée de 7 à 8 minutes soit une durée totale d'épreuve comprise entre 40 et 50 minutes. L'ensemble de l'épreuve évalue les compétences cliniques en plaçant l'étudiant en situation professionnelle à travers différentes vignettes cliniques. Il s'agit d'une épreuve orale dans laquelle les examinateurs utilisent des grilles standardisées. Certaines stations utilisent des patients-standardisés qui permettent d'évaluer des compétences humaines, d'autres stations utilisent des mannequins pour évaluer l'examen ou les gestes cliniques. D'autres éléments seront évalués tels que le raisonnement clinique à décrire à l'examineur (formulation et hiérarchisation des hypothèses, pertinence des examens complémentaires), ou encore la communication entre soignants.

Les stations seront conçues pour évaluer les 11 domaines suivants : Urgence, Entretien/Anamnèse, Examen clinique, Stratégie pertinente de prise en charge, Communication interprofessionnelle, Stratégie diagnostique, Synthèse des résultats d'examens paracliniques, Iconographie, Annonce, Education/Prévention, Procédure.

Le total de points attribués est de 50 en DFASM₁ qui représenteront 20% de la note globale des ECOS, 50 en DFASM₂ qui représenteront 30% de la note globale des ECOS et 100 en DFASM₃ qui représenteront 50% de la note globale des ECOS. Si la note globale aux ECOS est <10/20 une épreuve de rattrapage aura lieu en DFASM₃ sous la forme d'un ECOS de 5 stations. En cas d'absence justifiée à l'un des ECOS, une épreuve de substitution pourra être organisée.

L'étudiant peut être interrogé lors des ECOS de DFASM₁ sur l'ensemble des objectifs pédagogiques des stages hospitaliers/ambulatoires, des enseignements dirigés, des séminaires pédagogiques et du contenu de l'enseignement théorique de DFASM₁. En DFASM₂ s'ajouteront les objectifs des stages et enseignements de DFASM₂, et en DFASM₃ s'ajouteront ceux de DFASM₃.

02.2.4 Les UE optionnelles

Si l'étudiant n'a pas validé ses UE optionnelles à l'issue de la 1^{ère} session, il doit se présenter à la 2^{ème} session.

Raisonnement Clinique – TECT (Tutorat d'Entraide des Carabins Toulousains) – ARC (39h)

Disciplines	Natures des épreuves	Durée	Notation
Unité d'Enseignement optionnelle "Atelier de Raisonnement Clinique - TECT - DFASM" – équivalent 3 ECTS Pr G.Moulis	Supports pédagogiques	8h	/70
	12 TD (6 pré-séances et 6 séances) + formation externe	27 h	/30
	2 ECOS (animation + formation)	4h	
			Total /100

La validation de l'UE optionnelle raisonnement clinique – TECT s'obtient avec une note supérieure ou égale à 10/20.

Initiation à la santé sexuelle (20h)

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr HUYGHE - Dr CAMARE - 3 ECTS		
CT (3 QCM en 5 min après chaque vidéo et après chaque webinaire)	2h	/100
- E-cours/TD : 20 h x 2 grp		
2 ^e session : Travail écrit		

La validation de l'UE optionnelle Initiation à la santé sexuelle s'obtient avec une note supérieure ou égale à 12/20.

Une absence de progression dans le visionnage des cours et/ou une absence de réussite aux QCM entraînera une absence de validation de cette UE. Validation de chaque contenu indépendamment, nécessaire à la validation de l'UE. L'absence de validation d'un des deux contenus entraînera l'absence de validation de cette UE.

LCA Vaccinologie / Anglais : Critique, Communication et Recherche (24h)

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr MARTIN-BLONDEL - Dr BASTIANI – Dr COLLERCANDY – C. BARANGER – P. MURILLO - 3 ECTS 100% Contrôle Continu (CC) -Participation active aux TD et séances. -Analyse critique d'articles (méthodologie et désinformation) Durée de l'épreuve par étudiant : 2h - Présentation orale sur support visuel (Poster, PPT ou Vidéo) * Pour étudiants hors site en DFASM ₁ ou étant allés en session II en DFASM ₁ : cas clinique Durée de l'épreuve par étudiant : 30 min (à ajuster) -Co-évaluation entre étudiants. Jury : Composé de médecins de la spécialité et d'enseignants de langue.	 2h 30 min	 Note /20 Note /20 ADMIS : si moyenne des 2 notes ≥ à 10/20
Session 2 : En cas d'échec, l'évaluation repose sur une analyse critique d'un ou plusieurs articles et une présentation orale devant le jury.		ADMIS si note ≥ à 10/20

Note importante : Conformément au projet pédagogique, aucun mémoire écrit n'est demandé ; l'accent est mis sur l'oral, la pédagogie et la communication clinique.

02.3 Validation des stages

L'étudiant doit valider au cours de l'année universitaire l'ensemble des stages hospitaliers/ambulatoires.

Aucun stage ne peut être validé si l'absence de l'étudiant en stage excède 1 semaine pour les stages de 4 semaines et 2 semaines pour les stages de plus de 4 semaines (cf. le guide des stages). Cela est valable même en cas d'absence justifiée.

Si l'étudiant ne rend pas **la grille d'évaluation supervisée de stage** dans les délais impartis, le 3^e stage sera invalidé. La durée du rattrapage du stage sera de 2 semaines sur le terrain du 3^e stage. Le stage de rattrapage doit être réalisé en complément du stage allégé et des gardes. Les étudiants doivent rendre leur grille d'évaluation supervisée de stage à l'issue du rattrapage du stage afin que le stage soit validé.

Un oral sur un cas clinique vécu est associé à la grille supervisée d'évaluation en stage.

De même, les étudiants ayant plus de 2 absences aux Enseignements Dirigés en Compétences Cliniques, auront leur stage invalidé et devront rattraper le stage pendant le stage allégé selon les mêmes modalités.

L'étudiant n'ayant pas validé un stage devra le rattraper en complément du stage allégé. L'approbation du chef de service et du référent universitaire DFASM₂ du département MMP concerné est obligatoire. Si l'étudiant redouble le DFASM₂, il doit refaire l'intégralité des stages à temps plein.

Une commission stages aura lieu au mois de juin. Un jury de validation du stage d'été se tiendra au cours de la dernière semaine d'Août afin de s'assurer de la validation de ce stage d'été et de la réalité de l'éventuel rattrapage. Les étudiants participent de manière anticipée aux choix de stage de l'année suivante.

02.4 Admission en DFASM₃

02.4.1 Admission à l'issue de la 1^{ère} session

Pour être déclaré admis à la 1^{ère} session, les candidats doivent :

- Obtenir la moyenne à chaque UE ou avoir été compensé dans le semestre (Cf. règles de compensation)
- S'être présentés à l'ensemble des épreuves

02.4.2 Les règles de compensation

Les règles de compensation sont les suivantes :

- Le seuil de compensation est à 8/20
- La moyenne générale des notes obtenues pour les UE du semestre est supérieure ou égale à 10/20.
- La moyenne obtenue par UE n'est pas inférieure au seuil de compensation.
- L'UE Compétences Cliniques ne se compensent pas avec les autres UE de l'enseignement théorique.
- Il n'y a pas de compensation entre le semestre 1 et le semestre 2.

02.4.3 2^e session

Les candidats qui ont obtenu, une note inférieure à la moyenne non compensée dans une ou plusieurs UE doivent obligatoirement se présenter à la 2^{ème} session.

Pour l'UE compétences cliniques, les candidats qui ont obtenu une note inférieure à la moyenne se présenteront à la 2^e session.

Pour les ECOS de DFASM₂, devant une absence justifiée sera organisée une épreuve de substitution.

Les candidats conservent le bénéfice des UE dans lesquelles ils ont obtenu la moyenne.

Les règles de compensation sont identiques à la 1^{ère} session.

02.4.4 Admission et conditions de redoublement

Admission en 3^{ème} année du DFASM (DFASM₃) :

Pour être déclarés admis en 3^{ème} année de DFASM, les candidats devront obligatoirement avoir validé :

- L'ensemble des Unités d'Enseignement théorique
- La dette des enseignements de DFASM₁ le cas échéant
- L'UE Compétences cliniques
- Les stages hospitaliers

Conditions de redoublement :

L'étudiant qui redouble conserve le bénéfice des UE acquises en DFASM2.

Il ne repassera que les UE qu'il n'a pas obtenues.

Il devra refaire l'intégralité des stages à temps plein.

A noter que les ECOS ne sont pas repassées en cas de redoublement. La validation des ECOS se fait à la fin de DFASM3 (cf chapitre ECOS). Un étudiant qui ne se présente pas aux ECOS sans absence justifiée à zéro sur l'année d'ECOS sans possibilité de repasser l'année d'après.

Le second cycle doit être réalisé en 6 ans maximum.

Dette

Aucune dette n'est acceptée pour s'inscrire en DFASM3.

02.5 Sujets d'examens mis en annales

Les sujets d'examens de 1^{ère} session seront systématiquement mis en annales immédiatement après la délibération de première session. Les enseignants ne souhaitant pas faire figurer leurs sujets en annales, devront se déclarer auprès de la scolarité et organiser une séance de correction des sujets avec les étudiants. Les sujets d'examens de 2^{ème} session ne seront pas mis en annales.

02.6 Prise en charge des étudiants en situation de handicap

Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements spécifiques dans le cadre des études et/ou examens. Les étudiants concernés doivent adresser leur demande au Pôle Handicap Etudiant (PHE) de l'Université, de préférence au moment de l'inscription ou au minimum un mois avant le début des examens du 1^{er} semestre (exception faite pour les étudiants en situation de handicap temporaire). Ils doivent constituer un dossier médical auprès du médecin désigné par le Président de l'Université et agréé par la CDAPH31. Ce médecin émet alors un avis sur les aménagements d'études et d'examens. Le Président de l'Université décide de l'attribution des compensations proposées.

Plus d'information sur la page de l'université dédiée www.univ-tlse3.fr/handicap.

Pour les aménagements des stages hospitaliers, ils s'adresseront au Service de Santé au Travail du CHU.

02.7 Aménagement des études et contrats pédagogiques

Le Régime Spécial d'Études (RSE) permet à certains étudiants de pouvoir bénéficier de parcours particuliers validés par le doyen et l'équipe pédagogique. A ce titre, ils signent un contrat pédagogique en début d'année universitaire organisant l'année.

Parmi les parcours, on identifie :

- Les sportifs de haut niveau
- Les doubles cursus Inserm
- Les missions universitaires locales ou nationales
- Ou tout autre particularité portée à la connaissance du doyen

Les étudiants peuvent être amenés à valider leur année en 2 ans ou à être exemptés de cours d'anglais sous réserve d'une évaluation par les responsables pédagogiques. Il conviendra dans tous les cas de répondre aux obligations règlementaires de validation du 2^{ème} cycle (stages, gardes, ECTS

obligatoires, ED obligatoires, validation des examens ...). <https://www.univ-tlse3.fr/decouvrir-nos-formations/amenagement-des-etudes>

02.8 Situation sanitaire

En fonction des conditions sanitaires, les enseignements magistraux et les enseignements dirigés pourront être adaptés et proposés en distanciel suivant les préconisations du ministère des tutelles.

Les modalités de contrôle des connaissances telles que décrites en présentiel sont transposables en distanciel.

ANNEXES : DESCRIPTIFS DES POINTS PARCOURS ET DES ENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES

La LCA (Lecture Critique d'Article)

- **Semestre S10 - UE 10 (Bon usage du médicament et des thérapeutiques non médicamenteuses)**

2 séances de LCA sont prévues au sein de l'UE 10, dont l'objectif est de mettre en application et de renforcer les connaissances apprises en DFASM₁ en travaillant sur des articles complets.

Responsables pédagogiques : Jacques AMAR, Béatrice DULY-BOUHANICK

- **Conférences de LCA**

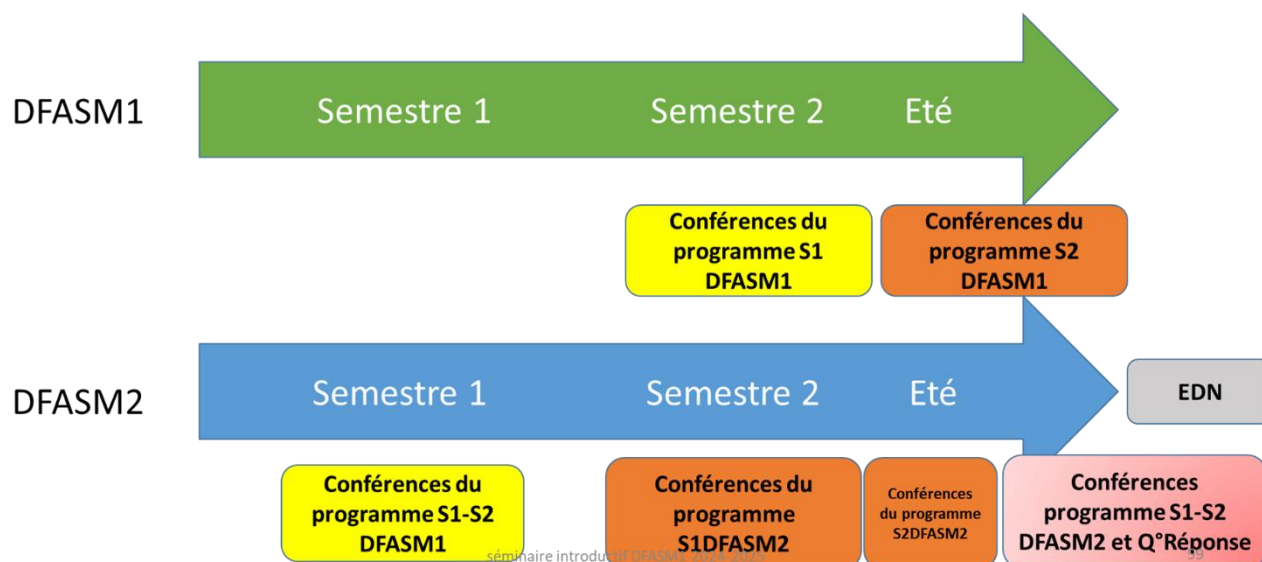
L'objectif de ces conférences est de travailler sur des articles scientifiques complets en abordant des notions plus complexes, selon les modalités de l'EDN.

Il est proposé de réaliser 5 séances de LCA au cours du DFASM₂, selon la répartition suivante :

- Un essai clinique d'équivalence ou de non-infériorité (correction d'un des articles de l'épreuve de l'EDN ou de l'EDB blanc le cas échéant) (pharmacologie)
- Une étude cas-témoins nichée (correction d'un des articles de l'épreuve de l'EDN ou de l'EDB blanc le cas échéant) (épidémiologie)
- Une étude pharmaco-épidémiologique avec score de propension (correction d'un des articles de l'épreuve de l'EDN ou de l'EDB blanc le cas échéant) (pharmacologie)
- Une étude observationnelle avec standardisation (correction d'un des articles de l'épreuve de l'EDN ou de l'EDB blanc le cas échéant) (épidémiologie)
- Une conférence dédiée à la correction du second article de l'épreuve de l'EDN (pharmacologie et épidémiologie)

Les conférences

Les conférences (ED) : le principe



DFASM2 – Semestre 1 : Conférences du programme S1-S2 DFASM1

Matières	Enseignants	Nombre de conférences
Mal Infectieuses-Mal transmissibles	Pr Delobel –Pr Martin Blondel	1
Cardiologie –Med vasculaire	Pr Elbaz - Pr Lhermusier	2
Médecine vasculaire	Pr Bura Rivière	1
Pneumologie	Pr Mazières – Pr Guillemenault	3 et 1 allergo
Urologie	Pr Gamé – Pr Huyghe - Dr Prudhomme	2
Diabéto – Endocrino-Nutrition	Pr Gourdy – Pr Montastier -Pr Vezzosi Dr Tramunt	1 nutrition, 1 endocrinologie, 1 diabétologie
Ortho traumatolo	Pr Chiron - Pr Mansat	1
Ilm Rhumatologie	Pr Constantin- Pr Ruysen Witrand	2
Med légale	Pr Telmon	1
Santé Publique	Pr Gardette	1
ORL	Pr Deguine – Pr De Bonneze	1
Ophtalmologie	Pr Fournié	1
CMF	Pr Lauwers	1
Gastroentérologie	Pr Buscail - Pr Péron	1
Chirurgie Digestive	Pr Carrère – Pr Muscari – Pr Suc	1

Santé au travail	Pr Hérin - Dr Esquirol	1
Dermatologie	Pr Paul – Pr Meyer – Pr Mazereeuw-Hautier	1
Gériatrie	Pr Soto-Martin	1
Médecine d'Urgences	Pr Charpentier	1
Radiologie	Pr Faruch-Bilfeld	1
Recherche (LCA)	Pr Sommet - Pr Bongard – Dr Lafaurie	1 ou 2

DFASM₂ – Semestre 2 : Conférences du programme S1 DFASM₂

Matières	Enseignants	Nombre de conférences
Gyneco obst	C.Vayssiere	2
Neurologie	J.Parienté – N. Raposo	2
Pédiatrie	T.Edouard – Dr Bréhin	2
Psychiatrie	A.Yrondi – C.Arbus	2
Pédopsychiatrie	JP.Raynaud	1
Gériatrie	M.Soto-Martin	1
Mal Infectieuses-Mal transmissibles	Pr Delobel –Pr Martin Blondel	1

DFASM₂ – Eté : Conférences du programme S2 DFASM₂

Matières	Nombre de conférences
Néphrologie	2
Med Interne Immuno	2
Cancéro/hémato	2
Med Générale	1
AR	1

DFASM₂ – pré EDN : Conférences du programme S1-S2 DFASM₂ et questions-réponses

Matières	Enseignants	Nombre de conférences
Addictologie	Pr Franchitto	1
Anest-Réa	Dr F. Vardon	1
Allergologie	Dr Guilleminault	1
Cardiologie	Pr Elbaz – Pr Lhermusier	1
Médecine Vasculaire	Pr Bura Rivière	1

Chirurgie digestive	Pr Carrère – Pr Suc – Pr Muscari	1
CMF	Pr Lauwers	1
Dermatologie	Pr Paul – Pr Meyer – Pr Mazereeuw-Hautier	1
Endocrinologie	Pr Gourdy-Pr Vezzosi – Pr Montastier – Dr Tra- munt	1
Gynécologie - obstré- trique	Pr Vayssiere – Pr Tremollières	1
Handicap	Pr X. De Boissezon - Pr Marque	1
Hématologie	Pr Recher – Pr Perrot - Pr Dalenc	1
Hépto-gastro	Pr Buscail- Pr Péron	1
IML	Pr Reina - Pr Mansat	1
Immunologie/médecine interne	Pr Pugnet – Dr Comont – Pr Moulis	1
Santé Publique	Pr Bongard- Pr Gardette	1
LCA et Thérapeutique	Pr Amar – Pr Duly Bouhanick	1
Médecine Générale	Dr Escourrou	1
Mal. Infectieuses	Pr Delobel –Pr Martin Blondel	1
Méd. Légale	Pr Telmon	1
Médecine travail	Pr Hérin – Dr Esquirol	1
Néphrologie	Pr Kamar – Dr Bellière	1
Neurologie	Pr Raposo	1
Neuro chirurgie	Pr Roux - Pr Sol	1
Oncologie	Dr Vaysse – Pr Ysebaert	1
Ophtalmologie	Pr Fournié	1
ORL	Pr Deguine- Pr de Bonnecaze	1
Pédiatrie	Pr Edouard- Dr Bréhin	1
Pneumologie	Pr Mazières	1
Psychiatrie	Pr Arbus- Dr Yroni	1
Pédo psychiatrie	Pr Revet	1
Radiologie	Pr Faruch-Bilfeld	1
Rhumatologie	Pr Constantin- Pr Ruysen Witrand	1
Urgences	Pr Charpentier	1
Urologie	Pr Gamé – Pr Huyghe - Dr Prudhomme	1
Vieillessement	Pr Soto Martin	1

Les descriptifs des ED

1/ ED Annonce d'une mauvaise nouvelle

ED 1 : Annonces en cancérologie –

Formation par simulation à l'annonce d'une mauvaise nouvelle en oncologie

Enseignantes responsables de l'ED

Pr Florence Dalenc, PU-PH en oncologie, option médicale

Pr Anne Laprie, PU-PH en oncologie, option radiothérapie

Analyse des Besoins - Justification

D'une manière générale, l'annonce d'un cancer ou d'une suspicion d'un cancer est une tâche clinique complexe, hautement stressante et fréquente dans la pratique médicale. Elle s'intègre dans le cadre des situations d'annonce de mauvaises nouvelles qui ont inévitablement un impact négatif, tant sur les patients que sur leurs proches, parfois présents lors de ces consultations. De nombreux facteurs influencent toutefois la manière dont cette annonce va être vécue et particulièrement les stratégies de communication utilisées par les médecins. Du point de vue des étudiants en DFASM2, cette annonce d'une mauvaise nouvelle, en particulier en oncologie, est perçue comme compliquée, avec le sentiment fort de l'appréhension de mal faire. Une annonce de mauvaises nouvelles mal formulée peut avoir un impact négatif sur la perception par les patients de leur réalité clinique, de l'objectif des traitements, de leur adaptation psychologique etc ...

De fait, une formation à la communication et à l'annonce de ce type de mauvaises nouvelles est nécessaire dans le cursus médical.

Durée totale de la Formation

Formation d'une durée de 1h30 qui comprend :

- 2 scénarios d'annonce d'environ 45 mn chacun comportant trois temps :

* un temps d'explication de la situation médicale aux étudiants par le formateur et lecture du scénario par les étudiants

* un temps de consultation impliquant un acteur (patient simulé) et un étudiant volontaire (médecin)

* un temps de débriefing bienveillant entre formateur et étudiants mais aussi l'acteur formé à ce retour. Ce débriefing repose sur des données quantitatives à partir d'un listing pointant des éléments essentiels de communication (accueil du patient, bienveillance, reformulation, s'assurer de la compréhension, langage verbal, non verbal etc ...) et remis en début de séances aux étudiants, ainsi que des données issues d'une discussion/questions ouvertes.

Objectifs pédagogiques - Liste des objectifs du programme

- Apprendre à réaliser l'annonce d'une mauvaise nouvelle dans les meilleures conditions possibles sur le plan éthique et d'empathie
- Améliorer les pratiques sur le plan comportemental
- Améliorer la communication verbale et non verbale avec un patient simulé
- Donner aux futurs médecins des éléments de réflexion sur l'importance du comportement/de la communication dans la relation au patient

- Réfléchir sur les difficultés des professionnels de santé à l'annonce d'une mauvaise nouvelle

Référentiels

Chaque spécialité à son référentiel

Programme

Thèmes abordés :

1. Annonce d'une très forte suspicion d'un cancer du sein en raison de signes cliniques évocateurs
2. Annonce d'un test de dépistage du cancer du colon positif
3. Annonce d'une très forte suspicion d'un cancer de la prostate sur des arguments cliniques et biologiques (taux de PSA élevé)
4. Annonce d'une très forte suspicion d'un cancer bronchique sur des signes cliniques et radiologiques chez un patient fumeur

Scénario :

Le groupe sera composé d'environ 12 étudiants pour une séance qui comprend deux scénari.

Chaque groupe tourne toutes les 90 min.

Evaluation des acquis des participants

A la fin de cette séance d'enseignement, évaluation par le formateur des deux étudiants qui se sont portés volontaires à l'aide d'une grille d'évaluation pour chaque scénario.

Evaluation de la formation

Un questionnaire de satisfaction est prévu pour l'évaluation de la formation.

ED 2 : Annonce d'un dommage associé aux soins

Enseignante responsable de l'ED

Pr Virginie Gardette, PU-PH en santé publique

Analyse des Besoins

Quelle que soit l'orientation des étudiants en médecine (exercice libéral, hospitalier, en secteur médico-social...) tout médecin clinicien sera confronté durant son exercice à des événements indésirables associés aux soins (EIAS). Certains peuvent avoir des conséquences d'intensité variable pour les patients.

L'annonce d'un tel événement est un droit fondamental des patients (loi du 4 mars 2002) et la qualité de cette annonce conditionne la relation soignant/soigné, l'alliance thérapeutique, et le risque juridique.

S'entraîner à réaliser une annonce de dommage associé aux soins est donc un enjeu essentiel dans la formation des étudiants dès le 2ème cycle.

Justification des choix pédagogiques

Pour ces entraînements aux habiletés relationnelles et à la communication, le choix pédagogique s'est naturellement porté sur des séances de simulation, afin de développer le savoir-faire et le savoir être attendus dans ces moments délicats.

Référentiels

- Item 1 programme formation
- Guide HAS 'annonce d'un dommage associé aux soins'

Durée de la Formation : 1h répartie ainsi

- 5 minutes de présentation du contexte
- 10 minutes de briefing
- 10 minutes de simulation
- 30 minutes de débriefing

Objectifs pédagogiques

- Comprendre l'enjeu d'une annonce de dommage associé aux soins bien réalisée
- Être capable d'adopter le point de vue du patient et de ne pas minimiser les conséquences d'un EIAS, même mineur.
- Être capable de reconnaître un dommage et exprimer ses regrets de façon sincère, honnête, transparente
- Être capable d'apporter spontanément des réponses aux questions les plus fréquentes des patients après un EIAS
- Être capable de réaliser une annonce avec tact, humanité et empathie
- Être capable d'exercer une écoute active
- Être capable de reformuler les émotions perçues chez le patient

Programme et moyens

Scénario : 5 à 6 scenari sont utilisés pour ces séances

Le groupe sera composé d'environ 15 étudiants pour une séance.

Evaluation de la formation

Un questionnaire de satisfaction est réalisé à l'issue de l'ED pour l'évaluation de la formation.

2/ ED Gestes

ED 3 : Formation par simulation à la pratique de l'examen clinique pelvien gynécologique, sénologique, urologique et digestive

Enseignantes responsables de l'ED

Oncologie :

Conceptualisation : Pr Charlotte Vaysse

Anatomie : Pr Elodie Chantalat

Analyse des Besoins - Justification

De nombreux gestes cliniques ou techniques en cancérologie font partie de la compétence de tout médecin indépendamment de sa future spécialité. Toutefois certains d'entre eux sont peu pratiqués lors de la formation initiale.

En effet, l'examen clinique pelvien et sénologique des étudiants en médecine en second cycle est souvent compliqué en consultation souvent par appréhension de mal faire ce qui peut rendre le geste douloureux au niveau des parties dites « intimes » des patient(e)s. Cet examen regroupe la palpation abdomino-pelvien mais surtout le toucher vaginal avec mise en place du spéculum et rectal ou combiné qui peut sembler « intrusif » lors d'une première consultation, notamment s'il s'agit de la première fois. A l'heure actuelle où les problèmes médico-légaux sont très présents, il semble important d'appréhender et d'enseigner ces gestes sur mannequins via la simulation.

Ces examens cliniques ne sont pas spécifiques de la pathologie tumorale mais s'inscrit pour une bonne partie dans le dépistage de celle-ci.

Pour exemple : Le cancer du sein est le 1^{er} cancer en France de la femme touchant quasi une femme sur 8. Toutes spécialités confondues, ces futurs médecins seront amenés à examiner une femme afin de dépister un cancer du sein.

Durée totale de la Formation

Formation de 2h :

- 1 séance d'1h30 pour les gestes enseignement par simulation suivi de
- 30 minutes pour l'évaluation de l'acquisition du geste.

Formateurs

Pr Charlotte Vaysse, PU-PH en chirurgie oncologique

Pr Elodie Chantalat, PU-PH en chirurgie gynécologique- Anatomie

Dr Charlotte Maulat, MCU-PH en chirurgie digestive

Dr Thomas Prudhomme, PHU en chirurgie urologique

Objectifs pédagogiques - Liste des objectifs du programme

- 1: Explication du geste au/à la patiente
- 2: Installation de la patiente/du patient en position gynécologique/sénologique/urologique/digestif
- 3: Examen physique
- 4: Expliquer son examen
- 5: CAT

Référentiels

Chaque spécialité à son référentiel

Programme

Thèmes abordés

1. Anatomie du pelvis homme - femme
2. Anatomie sein et drainage lymphatique axillaire/sus-claviculaire
3. Sémiologie des tumeurs bénignes / malignes (gynécologique (ovaire, col), sein, prostate, rectum, testicule)
4. Diagnostiquer un cancer du sein, col, prostate, rectum, testicule et orientation vers une masse pelvienne ovarienne

5. Proposer une conduite à tenir.

Scénario :

1 séance : 4 groupes de 12 étudiants

6 jours de formation (soit 4 groupes par jour).

Le groupe sera composé d'environ 12 étudiants pour une séance : geste + évaluation

4 postes en place :

- 1 mannequin « bassin femme » : geste « mise en place du spéculum » + TV
- 1 mannequin femme – sein : examen sénologique
- 1 mannequin « bassin homme » : geste TR - digestif
- 1 mannequin « bassin homme » : geste TR – prostate
- 1 mannequin « palpation testiculaire »

Chaque groupe tourne toutes les 15 min, soit env 1h à 1h30.

A la fin de cette séance d'enseignement, évaluation par un formateur de chaque étudiant avec une grille d'évaluation sur chaque geste.

Evaluation des acquis des participants

L'évaluation se fera au cours de la même séance par le formateur : 30 min sera consacrée à la réalisation du TV, TR, palpation testiculaire, mise en place du spéculum et examen sénologique (sein et ganglions) pour l'ensemble du groupe.

Evaluation de la formation

Un questionnaire de satisfaction est prévu pour l'évaluation de la formation.

Le portfolio

L'acquisition progressive des compétences nécessaires à l'exercice médical sera consignée dans un document global appelé PORTFOLIO.

De manière générale un portfolio est un ensemble de documents que vous avez choisi de conserver et qui ont une signification pour vous car ils permettent de retracer votre parcours d'apprentissage professionnel, ces documents sont appelés traces d'apprentissage. Ils sont à conserver sous la forme d'un fichier informatique et d'un classeur format papier, que vous porterez lors de votre entretien avec votre tuteur enseignant.

Pour compléter les traces brutes de vos apprentissages, il faudra également prendre l'habitude de prendre un peu de recul face à une situation qui a posé une difficulté ou encore qui vous a conduit à vous poser une question afin de développer une compétence appelée réflexivité que vous devez acquérir.

La réflexivité est ainsi décrite parmi les 7 compétences génériques de fin de 2^e cycle (clinicien, communicateur, coopérateur, acteur de santé publique, praticien réflexif, scientifique, responsable aux plans éthique et déontologique) :

« L'étudiant doit développer tout au long de son parcours d'apprentissage sa capacité d'auto-évaluation et celle de se poser des questions pertinentes en situation réelle de soins et de prévention, en tenant compte du contexte clinique, institutionnel, légal et sociétal. Il doit démontrer sa capacité à se remettre en question et à argumenter ses décisions.

Il :

- est capable d'établir des priorités dans ses activités et de les justifier ;
 - prend conscience de ses limites personnelles et matérielles et tend à les repousser ;
 - est capable de solliciter autrui si nécessaire ;
 - est dans une démarche constante d'auto-évaluation de ses pratiques dans le but de les améliorer ;
 - intègre, en tant que futur professionnel, les notions d'erreur médicale et de sécurité du patient.
- »

Ainsi la réflexivité est une démarche de remise en question de ses propres pratiques et de leur analyse dans un but d'amélioration continue, il s'agit d'une démarche d'auto-évaluation constructive.

Dans cette compétence se retrouvent les grands principes de la démarche de qualité et de sécurité des soins mais aussi la connaissance de ses propres limites ainsi que l'importance d'une prise de recul sur sa pratique afin de questionner sa pratique, de l'analyser par rapport aux connaissances actuelles et de la modifier si nécessaire.

Ce que vous pouvez intégrer dans le portfolio

L'ensemble des documents suivants peut constituer votre portfolio :

- des notes prises lors d'un stage clinique : activité, emploi du temps, et en particulier la réalisation de certains gestes. Par exemple, la présentation d'un service et la prise de recul en évoquant ce que vous retiendrez de ce service pour votre pratique future, récit de la réalisation du geste et de la difficulté ressentie, prise de recul pour trouver des solutions pour éviter que cela ne se produise à nouveau...
- des récits qui permettent de servir de modèle/d'exemple pour la pratique professionnelle future et pourquoi ils ont eu ce rôle, lien avec les pratiques professionnelles de référence par exemple
- des récits plus structurés de situations cliniques qui vous ont conduit à vous questionner : question par rapport à la relation, question sociale, question éthique ou déontologique...
- des récits plus structurés de situations cliniques qui ont représenté pour vous une difficulté en analysant l'origine de cette difficulté et les ressources que vous pouvez utiliser pour éviter que cela se reproduise.
- des documents qui vous paraissent pertinents pour retracer votre parcours.
- les documents qui vous ont été demandés à travers les cours en ligne sur Moodle intitulés EXERCICE PORTFOLIO.
- de façon systématique, chaque année vous est demandé un écrit de stage composé de la rédaction du récit d'une situation accompagné d'une grille d'auto-évaluation (modèle fourni) que vous aurez réalisée lors d'une période de stage et d'une autre grille qu'un de vos pairs (binôme) aura réalisée vous concernant. Ces 3 éléments sont à télécharger sur Moodle

Les UE optionnelles

Raisonnement clinique – TECT

Enseignant responsable de l'UE

Pr MOULIS

Description

Unité d'Enseignement optionnelle "Atelier de Raisonnement Clinique - TECT - DFASM"

L'enseignement est constitué de :

- 12 TD (6 pré-séances et 6 séances) + formation externe
- 2 ECOS (animation + formation)

Initiation à la santé sexuelle

Enseignants responsables de l'UE

Pr HUYGHE

Dr CAMARE

Objectifs pédagogiques :

- Permettre aux professionnels de santé de disposer d'un **socle commun de connaissances** scientifiques, psycho-sociales et juridiques
- Apprendre à **communiquer de façon efficace, avec empathie et sans jugement** sur les sujets liés à la sexualité, permettant ainsi **d'améliorer la communication et d'adapter leurs conseils, leur diagnostic et la prise en charge** des usagers.
- Assurer une **prise en charge de premier recours** des dysfonctions sexuelles
- Gérer les **demandes les plus courantes**
- **Orienter correctement les demandes** relevant d'une **prise en charge spécialisée**

Thématiques abordées :

Capsules vidéos :

- Développement psychosexuel de l'enfant et de l'adolescent
- Identité, orientation et rôles sexuels
- Bases anatomiques et physiologiques des réactions sexuelles féminines
- Dysfonctions sexuelles féminines 1ère partie : Troubles du désir dans le sexe féminin
- Dysfonctions sexuelles féminines 2ème partie : Vaginisme, vulvodynies
- Dysfonctions sexuelles féminines 3ème partie : Dyspareunies
- Sexualité pendant la grossesse et le post-partum
- Bases anatomiques et physiologiques des réactions sexuelles masculines
- Dysfonctions sexuelles masculines 1ère partie : Troubles du désir dans le sexe masculin
- Dysfonctions sexuelles masculines 2ème partie : Troubles de l'érection
- Dysfonctions sexuelles masculines 3ème partie : Troubles de l'éjaculation
- Santé buccale et santé sexuelle 1 et 2 (2 vidéos)

- Paraphilies
- ChemSex
- Violences Sexistes et Sexuelles, définitions, législation
- Troubles sexuels iatrogènes
- Sexualité et cancer
- Sexualité et diabète
- Sexualité et vieillissement
- Sexualité et handicap

Webinaires :

- Évaluation de la sexualité humaine dans ses différentes composantes, et posture du thérapeute
- Comment aborder une problématique sexuelle, et présentation des différents modèles de prise en charge
- Accueil, prise en charge et orientation des victimes de violences sexuelle, conditions de rupture du secret médical

Travail de lecture en autonomie :

Grande étude épidémiologique descriptive américaine représentant le fondement de la sexologie moderne et la base des études ultérieures menées en sexologie

LCA Vaccinologie / Anglais : Critique, Communication et Recherche

Enseignants responsables de l'UE

Pr Martin-Blondel

Dr Bastiani

Dr Collercandy

C. Baranger

P. Murillo

Description :

Travaux Dirigés sous formes d'ateliers en format hybride (Présentiel / Distanciel). Travail en groupe et mises en situation

Objectifs :

Ce projet constitue l'acmé d'une progression pédagogique débutée en DFASM2. Il vise à professionnaliser la formation médicale en développant :

- **Le sens critique** : Lecture d'articles, analyse méthodologique et déconstruction des *fake news* en santé.
- **L'initiation à la recherche** : Recherche bibliographique et préparation à la thèse.

- **La communication** : Vulgarisation scientifique et communication auprès des patients hésitants.

Prérequis :

Avoir suivi les modules de LCA des années précédentes (DFASM₁).

Connaissances et compétences attendues :

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant doit être capable de :

- Comparer un article scientifique *peer-reviewed* avec un article fallacieux (biais, niveau de preuve, rhétorique).
- Réaliser des supports de communication (brochure, vidéo de vulgarisation).
- Mener une consultation face à un patient opposé aux vaccins en expliquant la balance bénéfices/risques.

Les cadets de santé

EMPLOI DES CADETS DE SANTE

(A l'attention des étudiants de 2^e et 3^e cycle des études médicales, ainsi que des Centres médicaux des Armées et des Hôpitaux des armées)

L'objet de cette fiche est de détailler le cadre d'emploi, le parcours et le suivi des étudiants de 2^{ème} cycle des études médicales réservistes issus des Facultés de Santé participant au parcours et affectés sous statut « Cadets de Santé » dans les différents Centres Médicaux des Armées et des étudiants de 3^{ème} cycle (internes) réservistes affectés à l'École du Val de Grâce.

Le dispositif « Cadets de Santé » vise à favoriser les activités dans la réserve opérationnelle du SSA des étudiants en médecine dès le second cycle des études médicales. Ce parcours peut se poursuivre lors du 3^{ème} cycle en vue d'une préparation opérationnelle.

Cette démarche associe formation militaire initiale et continue, emploi dans les antennes médicales et les hôpitaux des armées et acculturation au milieu militaire.

CMA : Centre médical des armées

AM : Antenne médicale

MCA : Médecin chef d'antenne

NPJA : nombre prévisionnel de jours d'activité

Description générale du dispositif des cadets de santé du Service de Santé des Armées

Préambule

Les besoins de recrutement de médecins militaires, d'active ou réservistes opérationnels sont en croissance. La suspension du service national a distendu les liens qui existaient entre les étudiants en médecine et l'armée. Le Service de Santé des Armées et la conférence des doyens des facultés de médecine ont donc mis en place de concert un parcours de formation médico-militaire pour des étudiants en santé civils volontaires, sous couvert d'un statut de réserviste. Ce parcours mixte militaire et civil a pris le nom de Cadets de Santé du SSA.

Ce dispositif des Cadets de Santé vise à :

- Renforcer le lien armée – Nation pour tous les étudiants en santé en offrant une visibilité du SSA au sein des facultés ;
- Recruter des réservistes opérationnels parmi les médecins en formation pour leur permettre de suivre un cursus de formation médico militaire compatible avec leur cursus civil, tout en les faisant participer à la vie et à l'activité d'une antenne médicale de rattachement. Cette formation et cette intégration doivent leur permettre de devenir des médecins efficaces au sein du SSA (dans le cadre de la réserve ou dans le cadre d'un contrat d'engagement) dès leur diplomation ;
- Faire acquérir à des étudiants civils des connaissances de médecine militaire utiles pour la pratique civile, en particulier en situation de crise afin de renforcer la résilience de la nation.

- Susciter des vocations à s'inscrire durablement dans un parcours de réserviste opérationnel voire à s'engager dans une démarche d'intégration de l'ESA par la voie du concours « collatéral » ou bien encore à rejoindre le SSA en tant qu'officier sous contrat (OSC).

Parcours « Cadets de Santé » pour les étudiants

Le dispositif « Cadets de Santé » s'inscrit dans le cadre d'un protocole d'accord inter-ministériel (MINARM, MESRI, MINSAN).

Les cadets sont recrutés parmi les étudiants en médecine de second cycle des facultés participantes.

Les étudiants de second cycle peuvent se porter candidat sous condition de validation préalable de l'Unité d'Enseignement Optionnelle de Santé en Milieu Militaire dispensée par leur faculté. Un comité de sélection local comportant des membres civils et militaires sélectionne les futurs cadets qui signent un contrat d'engagement à servir dans la réserve après validation administrative par le SSA et vérification de l'aptitude médicale. Les cadets sont alors affectés dans une antenne médicale à proximité de leur faculté avec le grade d'aspirant de réserve. Pour valider le parcours, le comité pédagogique national en santé des armées attend des cadets qu'ils effectuent chaque année au minimum 10 journées d'activité sous ESR, incluant des activités dans leur formation d'emploi et des périodes de formations (20 jours d'ESR au total sont nécessaires pour demander les 40 points parcours R2C dans le cadre de l'engagement dans la réserve). Les facultés ont la possibilité d'inclure certaines de ces journées sous ESR dans le temps facultaire. Au sein de leur cadre facultaire, les cadets pourront se voir également proposer de réaliser un de leurs stages d'étudiant hospitalier (« externe », d'une durée d'environ de 6 semaines temps plein, ou 11 semaines mi-temps) dans une antenne médicale conventionnée avec leur faculté. Ce stage est réalisé sous statut civil.

L'initiation ou la poursuite du parcours « Cadets de Santé » dans le 3^{ème} cycle est possible si la spécialité choisie par l'interne est en adéquation avec les besoins du SSA. Ils doivent pour cela déclarer leur candidature auprès du SSA avant le début de leur premier semestre d'interne. Le comité pédagogique national, avec la Direction de la Médecine des Forces et la Direction des Hôpitaux des Armées valide, ou non la poursuite du parcours cadet en 3^{ème} cycle. Les cadets 3^{ème} cycle sont alors affectés à l'école du Val-de-Grâce, avec identification d'un établissement d'emploi préférentiel (CMA à proximité de leur faculté d'affectation pour les internes en DES de médecine générale, et HIA ou CMA de proximité pour les autres DES). Les cadets inscrits en 3^{ème} cycle ont le grade d'Interne des Hôpitaux des Armées de réserve (galon d'apparence de lieutenant).

Tout au long de son parcours, le cadet bénéficie d'un suivi et d'un accompagnement personnalisés par sa formation d'emploi et par sa Faculté afin de veiller à la qualité et à la cohérence de sa formation, à son intégration dans sa formation d'emploi et à assurer la réussite de ses études civiles.

Organisation nationale du dispositif

Le dispositif des Cadets de Santé est sous la supervision du comité pédagogique national en santé des armées (CPNSA) qui associe le SSA (EVDG/ACASAN, délégué au réserve du DAGRH, DMF, DHA), les facultés participantes et la conférence des doyens. Le CPNSA est piloté par le comité de pilotage de la formation en santé des armées qui rassemble directeur adjoint et le chef de la DFIMS de l'EVDG/ACASAN, le praticien chargé des étudiants réservistes, le délégué aux réserves/DAGRH et des représentants de la conférence des doyens.

Le dispositif des Cadets de Santé est sous la supervision du comité pédagogique national en santé des armées (CPNSA) qui associe le SSA, les facultés participantes et la conférence des doyens.

Dans chacune des facultés participantes existe une structure de pilotage (comité pédagogique local en santé des armées CPLSA).

« Cadets de Santé » 2nd cycle au sein des Facultés de médecine et des CMA

Pilotage local et Suivi des cadets

Le pilotage local, l'examen des candidatures et la sélection des cadets, le suivi individualisé des parcours, la validation de ceux-ci en 2^{ème} cycle sont réalisés par le comité pédagogique local en santé des armées (CPLSA) constitué du Doyen de la Faculté ou d'un de ses représentants, du médecin-chef du CMA ou un de ses représentants et un médecin réserviste coordinateur pédagogique local du parcours cadet (une fiche de poste spécifique est disponible).

UEO Santé en Milieu Militaire

L'organisation et la conduite d'unité d'enseignement optionnel de Santé en Milieu Militaire se fait sous la responsabilité de chaque Faculté. Le programme doit néanmoins être conforme à un socle commun validé par le Service de Santé des Armées. La participation de personnels du SSA et autres armées, d'active ou de réserve, comme enseignant est évidemment souhaitable. Cette UEO peut être ouverte à tous les étudiants que souhaite la Faculté organisatrice. La validation de cette UEO est un pré requis à une candidature dans les cadets.

Sélection et affectation

Les Cadets de Santé sont recrutés sur dossier et lettre de candidature, suite à leur candidature spontanée à l'issue de l'UEO Santé en Milieu militaire. La sélection des candidats est réalisée par le CPLSA. L'affectation des cadets dans les différentes antennes du CMA relève de l'autorité du médecin-chef CMA qui tiendra compte de l'éventuelle réalisation préalable par le cadet d'un stage d'étudiant hospitalier dans une des AM du CMA. Le processus de recrutement implique le Bureau Personnel Réserve de la DAGRH. Le NJPA des Cadets sera au minimum de 30 jours par an pour satisfaire aux exigences du parcours.

Activités des Cadets de Santé du CMA

Les activités sous ESR des Cadets de Santé du CMA suivent les procédures administratives habituelles du SSA : respect du NJPA, aptitude médicale en cours de validité, convocation via SI ROC et édition d'ordre de mission. Les Assistants Soutien RH de proximité des AM du CMA doivent donc être informés par les Cadets de tous leurs projets d'activité, dans les meilleurs délais et selon les règles de la correspondance militaire.

Sous réserve de l'accord préalable du médecin-chef du CMA, que leur NJPA le permet et que le réserviste soit à jour de VMP valide, les cadets peuvent effectuer des journées d'activité supplémentaires ou des activités dans d'autres antennes médicales du CMA que celle à laquelle ils sont affectés et hors du CMA lors de participation à des activités nationales ou dans d'autres FE.

Emploi des cadets de santé au sein des antennes médicales du CMA

Les cadets sont sous l'autorité directe et exclusive du MCA au cours de leurs journées d'ESR en antenne médicale. Le MCA leur confie des tâches adaptées à leur niveau de qualification.

Les cadets peuvent être employés des façons suivantes (liste non limitative et à adapter selon les possibilités locales) :

- Faisant-fonction d'Auxiliaire Sanitaire à partir de la 3^{ème} année de cursus universitaire, sous condition d'obtention et recyclage du PSE1, et sous supervision d'un AUX-SAN expérimenté et volontaire. Ces activités peuvent se dérouler dans l'AM ou sur le terrain (ex : soutien franchissement)
- Actes infirmiers supervisés à partir de la 6^{ème} année de cursus universitaire (et tracés dans AXONE) : prélèvements biologiques, pose de VVP, vaccinations, entretiens incorporation
- Participation aux VMP et consultations médicales sous supervision médicale directe
- Dispensation d'instruction santé par le cadet à destination des personnels de l'AM, avec supervision

Organisation des formations des Cadets de Santé du CMA

La formation des Cadets de Santé du CMA associe la formation militaire initiale des réservistes (FMIR) du SSA, des formations organisées par le CMA et ses AM, des formations proposées par le comité de pilotage national et la mise à disposition de ressources pédagogiques en ligne.

La formation militaire initiale des réservistes du SSA est obligatoire pour tout réserviste et comprend deux stages de 5 jours : FMIR1 et FMIR2. La FMIR1 est réalisée le plus tôt possible après l'engagement dans la réserve. Les cadets peuvent s'inscrire dans toutes les FMIR1 par le biais de leur FE, il est souhaitable qu'elle soit effectuée lors de l'été suivant la sélection. L'affectation à une FMIR1 se fait par l'intermédiaire du bureau formation de DAGRH en qualité de guichet unique.

Les formations organisées par le CMA et ses AM peuvent être proposées aux cadets, sous l'autorité du commandant du CMA et/ou des médecins-chefs d'AM. Ces formations incluent le recyclage SC1, PSE1, ISTC. Ces formations peuvent aussi comprendre des visites de différentes unités militaires (compagnies de combat, LABOCA, DGA, etc. suivant les possibilités locales...). Les Cadets de Santé du CMA seront invités aux journées des réservistes et pourront s'y rendre après convocation par leur CMA d'affectation de rattachement. Un programme spécifique pourra leur être proposé en marge de cette journée.

Les formations proposées par le comité de pilotage national peuvent être effectuées après accord du commandant du CMA. Il s'agit d'intégrer les Cadets dans des formations destinées à des praticiens du SSA afin qu'ils acquièrent de nouvelles connaissances théoriques et pratiques (sans validation faute de remplir les prérequis académiques) et qu'ils participent au bon déroulement de ces formations en jouant le rôle de plastrons. Les formations proposées sont les stages MCSBG, MEDICHOS, UMDA et CASA MEDEVAC, non limitatif). L'accès à ces formations se fait via le référent local du parcours cadet, en coordination avec le responsable national.

Enfin, un espace de formation en ligne dédié aux Cadets est accessible sur GEDISSA, avec mise à disposition de documents de référence (sauvetage au combat, TTA) et de supports pédagogiques développés pour les Cadets.

Les formations nationales des réservistes opérationnels du SSA sont accessibles à tous les cadets de santé, ils seront convoqués sur ROC en fonction de la formation (FRAOS, FSOR...)

Dotation

Les Cadets de Santé reçoivent une dotation de la même façon que tout réserviste opérationnel

Notation et Chancellerie

- **CONDITIONS DE NOTATION** : la règle en vigueur au sein du SSA est d'avoir effectué 10 jours et plus d'activité de réserve, quel que soit le site de l'activité et avec l'accord du MCA. Le notateur principal du réserviste sera le commandant de sa FE et s'il a effectué 10 jours et plus dans une autre formation d'emploi, cette dernière pourra lui établir une notation intermédiaire (FNIO) qui sera implémentée dans son dossier RH.

- **CRITERES DE NOTATION** :

- **Investissement et assiduité** : la régularité et la disponibilité du cadet - en tant que « dispensateur de soins » - créent un lien de confiance avec le personnel des AM, son implication dans les tâches confiées et sa capacité à rendre compte sont déterminants pour la bonne conduite des missions du SSA au profit des Forces armées
- **Valeurs militaires** : le cadet fait montre d'un intérêt et d'une intégration des valeurs militaires de respect, de dignité, de persévérance, de sacrifice pour la Nation, de devoir de réserve et d'obéissance. L'engagement à servir dans la réserve, en tant que cadet de santé, revêt une portée symbolique forte que le cadet s'efforcera de vivre et refléter.

- **Savoir-être et tenue** : ces règles fondamentales sont édictées dans le TTA 150 (titres I & II) ; elles concernent particulièrement les cadets dont la pérennisation de leur engagement les amènera à exercer ultérieurement une fonction de cadres au sein du SSA avec exemplarité et constance.
- **Conduite de projet et accomplissement des tâches** : l'esprit d'initiative, la détermination, la bonne réalisation des tâches confiées et la capacité à travailler en équipe sont autant de points d'attention que le notateur retiendra.
- **CHANCELLERIE** : l'obtention de décorations, récompenses ou citations, selon les modalités établies pour la réserve opérationnelle du SSA, concerne également les cadets.

« Cadets de Santé » 3^{ème} cycle (internes)

Sélection et affectation

Les Cadets de Santé 2nd cycle sont invités à demander la poursuite de leur parcours de réserviste sous statut cadet à l'issue des épreuves nationales de 6^{ème} année. Les lettres de candidature doivent être adressées avant le début du premier semestre d'internat au coordinateur pédagogique local du parcours cadet de leur faculté de second cycle. Les lettres de candidature doivent comporter :

- DES choisi, ville d'affectation
- Parcours cadet 2nd cycle effectué : stage en AM, nombre de jours sous ESR réalisés et activités réalisées lors de ces journées, formations effectuées
- Parcours réserviste envisagé dans le cadre du troisième cycle : stage d'interne en structure militaire (hôpital des armées, antenne médicale), développement de compétences médicales utiles aux SSA, participation à des actions de formation, investissement en temps prévu
- Parcours réserviste envisagé au-delà du 3^{ème} cycle : disponibilité pour mission opérationnelle, souhait d'engagement

La validation ou non de la poursuite du parcours cadet est prononcée par le comité pédagogique national, comprenant la Direction de la Médecine des Forces et la Direction des Hôpitaux des Armées en fonction du parcours réalisé et envisagé, les besoins et les capacités de formation du SSA.

Les cadets 3^{ème} cycle sont affectés à l'école du Val-de-Grâce, avec identification d'un établissement d'emploi préférentiel (CMA à proximité de leur faculté d'affectation dans le 3^e cycle pour les internes en DES de médecine générale, et HIA ou CMA de proximité pour les autres DES)

Le transfert d'affectation depuis leur affectation 2nd cycle suit le processus suivant :

Le cadet 2^o cycle doit effectuer une demande de mutation vers l'ACASAN auprès de son Commandant de CMA et obtenir son accord ainsi que celui de l'ACASAN, formation d'emploi cible.

Nomination au grade d'Interne de réserve des Hôpitaux des Armées

De façon générale, le passage dans le corps des internes de réserve peut être long pour plusieurs raisons :

- Il appartient à l'intéressé de signaler l'avancée de son cursus et de joindre les pièces justificatives à sa formation d'emploi (commandement et au bureau de gestion RH local) et à la DCN/bureau de gestion des réserves.

- Sa VMP doit être valide : ce qui implique d'être disponible pour l'effectuer.

- Sa formation d'emploi doit lui établir une nouvelle fiche de poste

les aspirants pro actifs doivent encore attendre leur nomination au décret (ce qui peut prendre 2 à 3 mois).

Emploi et formation des cadets de santé 3^{ème} cycle

Les cadets 3^{ème} cycle suivent un parcours de formation comportant un tronc commun puis des formations spécialisées correspondant aux chaires du SSA, selon leur DES.

- Chirurgie spéciale appliquée aux armées : DES de chirurgie ophtalmologique, maxillofaciale, ORL ou neurochirurgie

- Chirurgie appliquée aux armées : tous les autres DES chirurgicaux
- Anesthésie – Réanimation - Urgence appliquées aux armées : DES Anesthésie-Réanimation, DES Médecine d'Urgence, DES Médecine Intensive Réanimation
- Psychiatrie appliquée aux armées : DES de Psychiatrie
- Imagerie médicale appliquées aux armées : DES de radiologie et imagerie médicale
- Biologie appliquée aux armées : DES de biologie médicale
- Epidémiologie et santé publique appliquée aux armées : DES de santé publique
- Médecine appliquée aux armées : DES de médecine générale et les autres DES non cités plus haut

Les cadets 3^{ème} cycle sont encouragés dans le cadre de leur formation à réaliser un stage d'interne (sous statut civil) dans une structure militaire (hôpitaux des armées, antenne médicale) selon le processus d'affectation des stages du 3^{ème} cycle (dispositif inter CHU, stage de subdivision), selon les capacités d'accueil des structures en question.

Les cadets 3^{ème} cycle peuvent en dehors de ces stages participer aux actions de soins du SSA lors de journées d'ESR conformément à l'article L.4131-2 du code de la santé publique¹. Les cadets 3^{ème} cycle étant des praticiens en formation, les actions de soins devront être définies selon les besoins et le niveau de compétence du cadet et supervisées par un médecin du SSA.

Les parcours de formation et d'emploi sont décrits dans le tableau 1.

Pilotage et accompagnement des cadets 3^{ème} cycle

Les cadets 3^{ème} cycle, affectés à l'École du Val de Grâce, sont suivis administrativement par cette structure et pédagogiquement par le coordinateur pédagogique national des cadets 3^{ème} cycle. Ce coordinateur s'assure de leur affectation, suit la réalisation de leurs journées ESR, suit la progression dans le parcours propose les formations nationales, en lien avec l'EVDG.

Les cadets informent ce coordinateur de l'avancée dans leur parcours et des projets envisagés (interCHU notamment).

Les chaires participent au suivi des cadets relevant de leur périmètre, afin de pouvoir leur proposer des activités de formation et de soins pertinentes et correspondant à leurs besoins propres. Un correspondant cadet est désigné par chaire.

¹ Les personnes appartenant à la réserve sanitaire prévue à l'article L. 3132-1, exerçant une activité au titre d'un engagement à servir dans la réserve opérationnelle prévue à l'article L. 4211-1 du code de la défense ou requises en application des [articles L. 3131-8 ou L. 3131-9](#) et ayant validé le deuxième cycle des études médicales sont autorisées à exercer la médecine au titre des activités pour lesquelles elles ont été appelées.

Table 1 – Emploi et formation des cadets 3^{ème} cycle

	Obligatoire			Optionnel		
	E-learning GEDISS@	Activités sous ESR	Stage sous ESR	Formations par SERFREM	Activités sous ESR	Sous statut civil
Phase socle	Fondamentaux de l'expertise médicale (FEMA)					
Phase d'approfondissement	Hygiène en campagne / TTA Sauvetage au combat	Participer à au moins une formation comme aide/plastron (EXOSAN, MCSBG, UMDA, ...)	Stage national de mise en application (FRAOS)	Selon possibilités locales, comme tous les réservistes opérationnels du SSA	Selon possibilités, dans la formation d'emploi ou une autre formation, incluant la participation comme aide lors de formations. Éventuelles formations spécialisées proposées par les chaires	• Stage en HIA ou en AM suivant DES et possibilités d'accueil (local ou InterCHU) • FST chirurgie de guerre suivant DES, si inscription validée par la faculté • FST médecine de guerre et situation sanitaire exceptionnelle suivant DES et <u>seulement si inscription validée par la faculté</u> (nombre total d'étudiants civils restreint)
Phase de consolidation	Éventuelles formations spécialisées proposées par la chaire DES					

Bleu : tronc commun

Orange : cycle spécialisé



**Université
de Toulouse**

Université de Toulouse
Faculté de santé
Département Médecine, Maïeutique et
Paramédical
37 Allées Jules Guesde
31000 TOULOUSE
Tél. : +33 (0)5 61 14 56 00
Mail : sante.mmp.dfasm2@utoulouse.fr